RÉVISION DU DOCOB ET DU PLAN DE GESTION DES MARAIS ARRIÈRE-LITTORAUX DU BESSIN

Phase 1 – Diagnostic du site / Enjeux / Objectifs stratégiques

COPIL du 01 juillet 2022

1. Rappels / Plan de travail
2. Retour sur le diagnostic
3. Enjeux identifiés pour le site
4. Objectifs stratégiques
5. Perspectives et validation

1. RAPPELS / PLAN DE TRAVAIL

Rappel de la démarche / Plan de travail

- Objectifs : Réviser le Docob et le plan de gestion par co-construction avec les acteurs locaux et le comité de pilotage Natura 2000

2 documents transmis :

- **Plan de Gestion** : Document 1 – Diagnostic/enjeux
- **DOCOB** (modèle synthétique) : Etat des lieux – Objectifs de développement durable

- Trois grandes étapes :

- **Établir le Bilan patrimonial synthétique / Évaluation**
  - **= Etat de la connaissance**
  - **= Activités / gestion / problématiques**
  - **= Enjeux**
- **Définir les objectifs stratégiques (10 ans) et les objectifs opérationnels du site (réévalués au bout de 5 ans) / Objectifs de développement durable**
- Identifier les mesures de gestion associées au réseau Natura 2000 (mesures éligibles) et élaborer le plan d'actions sur 5 ans (plan opérationnel d'actions)

Quelques rappels

- <u>Intervention du Conservatoire du littoral depuis :</u>
  - 1979 : marais de Graye-sur-Mer
  - 1993 : marais de Ver-sur-Mer – Meuvaines
- <u>Intégré au réseau européen Natura 2000 depuis 2004 (ZSC-FR 2500090)</u>
  - <u>Opérateur</u> : Conservatoire du littoral / SMLN
    (rôle animation et mise en œuvre du docob)
  - 1er Docob validé par le COPIL en 2007
- <u>Une gestion déléguée au Conseil Départemental du Calvados (depuis 2015)</u>
  - Environ 18 % des surfaces gérées par le Département en partenariat avec les acteurs locaux
  - <u>Rôle</u> : Assurer la surveillance, l'entretien et la mise en œuvre du plan de gestion et du Docob

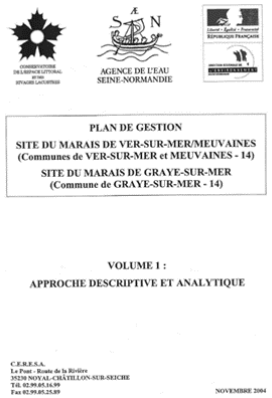

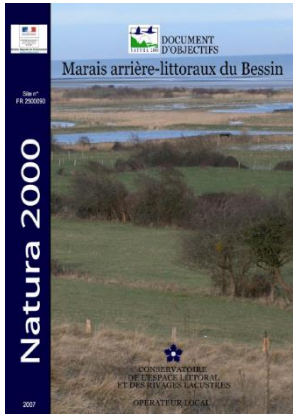

METHODE

▶ Démarche de travail :

6 groupes de travail réunissant de nombreux acteurs locaux et partenaires : Près d'une **50 aine de participants** représentant **25 structures et organismes** (Communes, intercommunalité, GEMAPI, Département, DREAL, DDTM, OFB, associations scientifiques et naturalistes, chasseurs, propriétaires, ASA, ROLN, chambre d'agriculture, CATER,..)

- Septembre 2021 : 4 GT « Etat des lieux »
  - De côte et changements globaux
  - Gestion – Usages
  - Biodiversité
  - Accueil du public
- Novembre 2021 : 1 GT « Enjeux»
- Mars 2022 : 1 GT « Objectifs »

Conservatoire du littoral

DOCOB et plan de gestion des marais de Graye-sur-Mer et de Ver-sur-Mer

		Phasage	Réunions
2021	A	**PHASE A : Diagnostic du site** - Collecte de données / bibliographie - Visite sur site - Échanges bilatéraux - Évaluation DOCOB / PdG - Rédaction diagnostic + enjeux + stratégie foncière (DOCOB + PdG)	**Groupes de travail « État des lieux - Enjeux » :** - trait de côte / défense contre la mer - usages (gestion de l'eau / agriculture / chasse) - accueil / sensibilisation public - biodiversité
	M		
	J		
	J		
	A		
	S		
	O		
	N	**PHASE B : Projet pour le site** - Orientations - objectifs	**Groupe de travail « Enjeux »**
	D		
2022	J		
	F		
	M		**Groupe de travail « Objectifs »**
	A		
	M		
	J		
	J		COPIL présentation diagnostic / enjeux / objectifs
	A	**PHASE C : Plan de travail** - Plan d'actions - Mesures de gestion	
	S		**Groupe de travail « Plan d'actions - Gestion »**
	O		
	N	**PHASES D et E** - Cahiers des charges et charte Natura 2000	
	D		COPIL validation plan de travail

COPIL du 01/07/2022

Marais arrière littoraux du Bessin
Comité de Pilotage

Sources : Conservatoire du littoral, DREAL Normandie, IGN BD ortho 2016 - Réalisation : Conservatoire du littoral, Délégation Normandie, janvier 2020

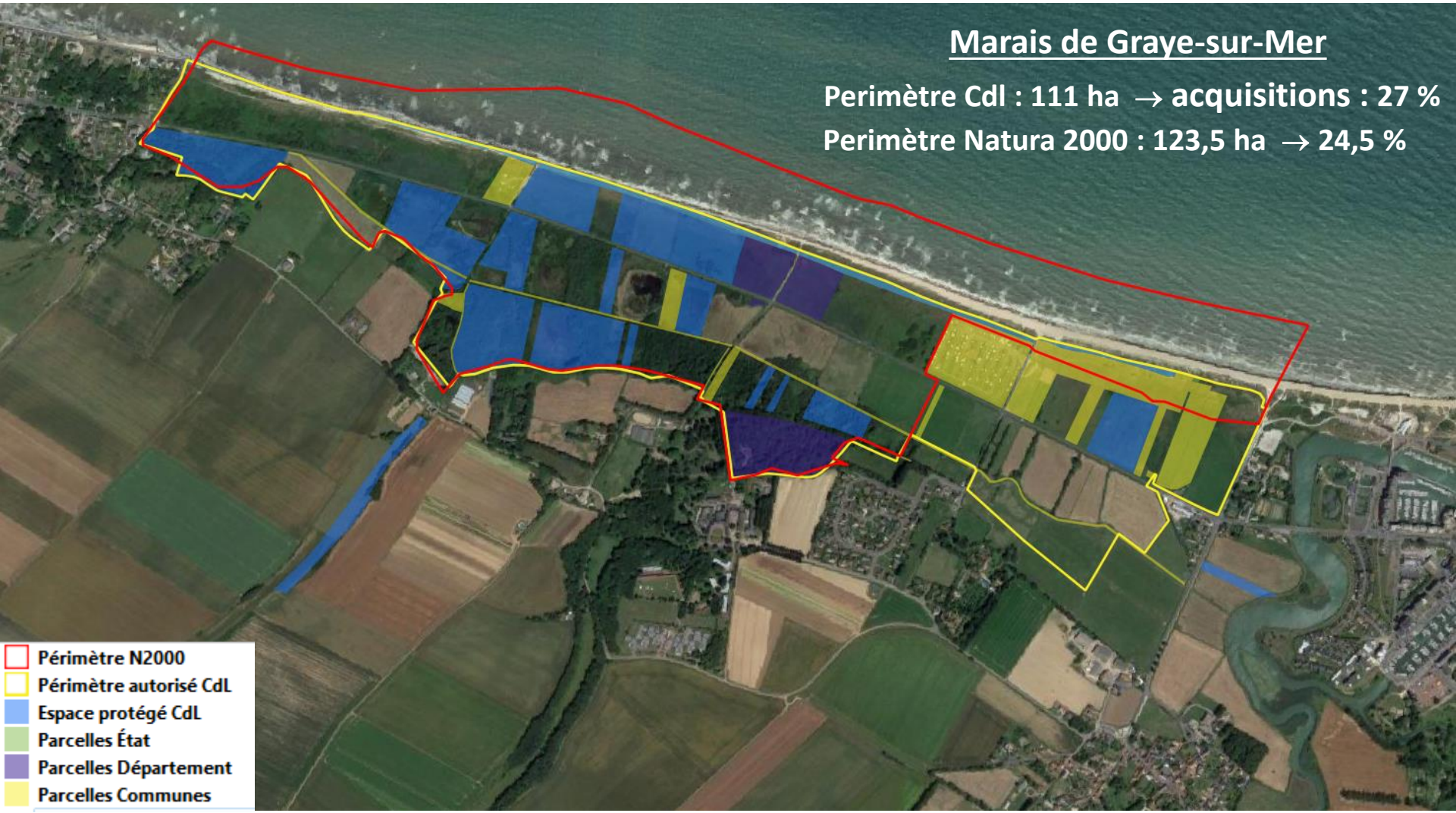
Marais de Graye-sur-Mer
Perimètre Cdl : 111 ha → acquisitions : 27 %
Perimètre Natura 2000 : 123,5 ha → 24,5 %
Périmètre N2000
Périmètre autorisé CdL
Espace protégé CdL
Parcelles État
Parcelles Département
Parcelles Communes

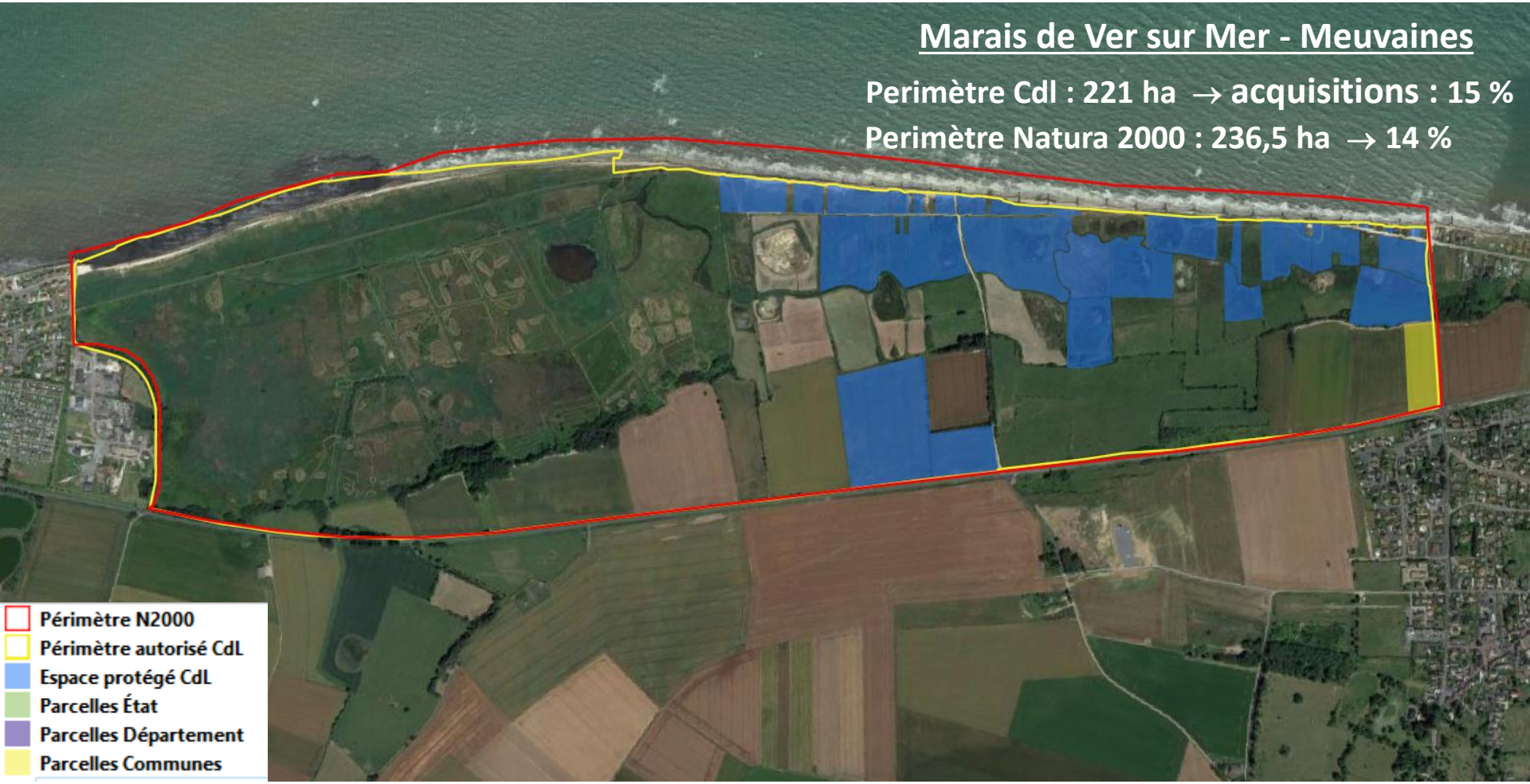
Marais de Ver sur Mer - Meuvaines
Perimètre Cdl : 221 ha → acquisitions : 15 %
Perimètre Natura 2000 : 236,5 ha → 14 %
Périmètre N2000
Périmètre autorisé CdL
Espace protégé CdL
Parcelles État
Parcelles Département
Parcelles Communes

2. RETOUR SUR LE DIAGNOSTIC

Retour sur le diagnostic

▶ Biodiversité

- Des milieux globalement en bon état de conservation
- Des espèces d'intérêt communautaire à prendre en compte (Vertigo de Des Moulins et Agrion de Mercure)
- Une dynamique globale de « fermeture » des milieux (mares, anciennes prairies, « fond » de marais) : extension des roselières et des saulaies ayant un impact sur la biodiversité
- Des expérimentations de gestion mettant en avant des résultats contrastés (Bilan Cdl, 2021)
- Une nécessaire prise en compte de l'évolution des habitats et de la biodiversité, en lien avec les changements climatiques, les intrusions marines et l'évolution du marais
- Des lacunes de connaissance et des données +/- anciennes à compiler ou à actualiser sur certains groupes (amphibiens, poissons, invertébrés aquatiques, chauves-souris ..)

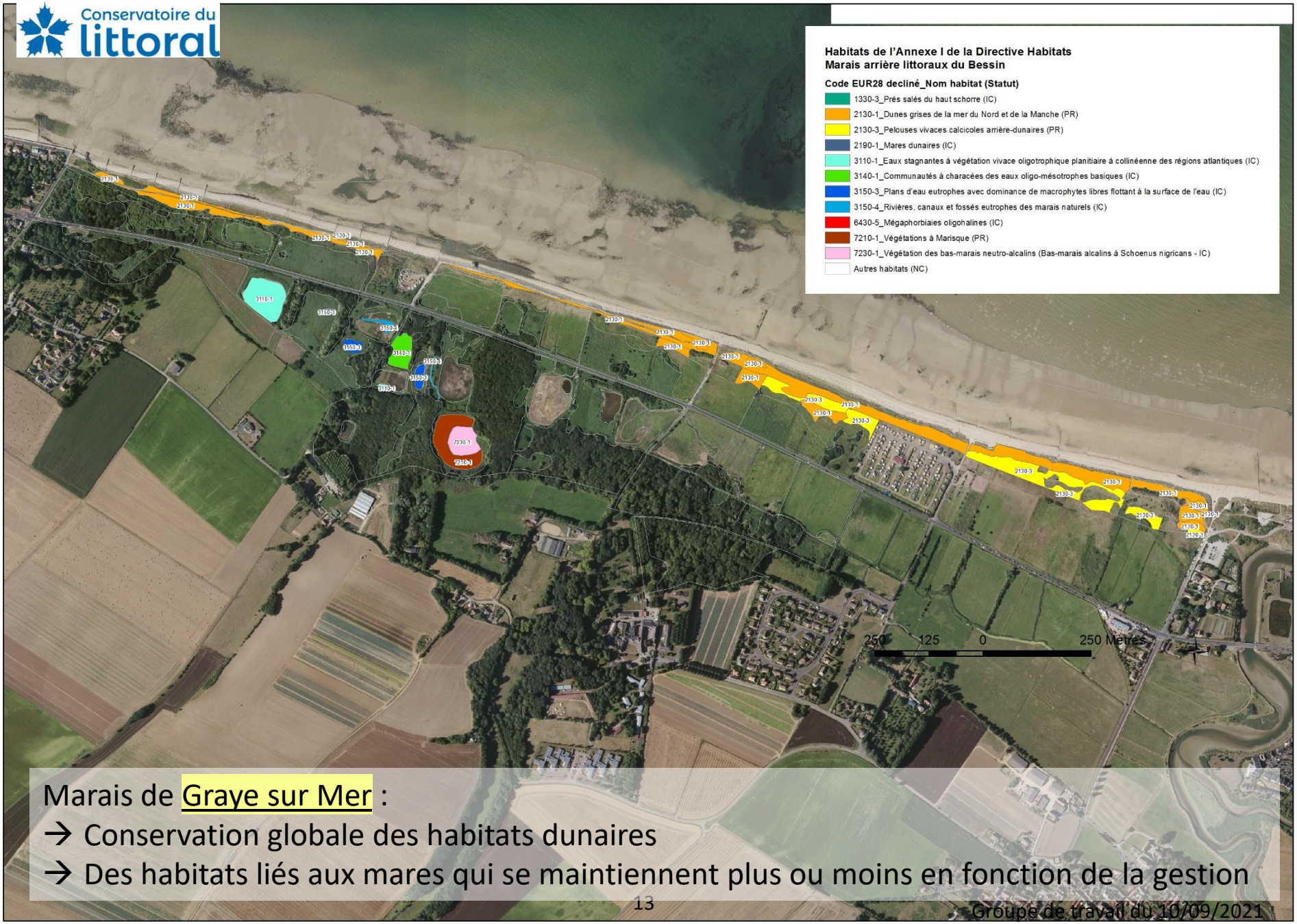

Marais de Graye sur Mer :

→ Conservation globale des habitats dunaires

→ Des habitats liés aux mares qui se maintiennent plus ou moins en fonction de la gestion

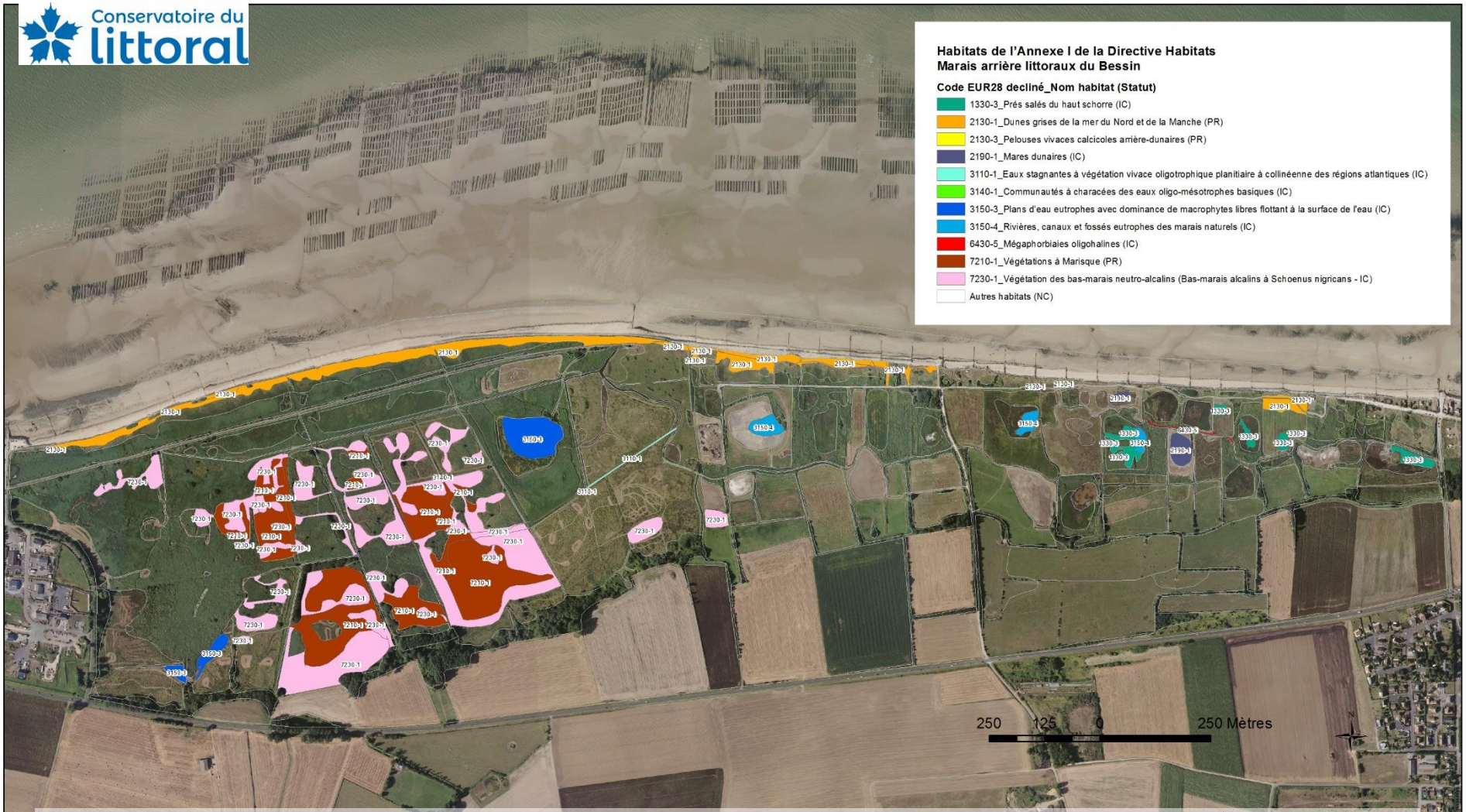

Marais de Ver-sur-Mer / Meuvaines :

→ originalité et grande vulnérabilité des bas-marais neutro-alcalins : Habitats encore bien présents sur les terrains de la SCI des dunes

→ Présence d'habitats de « prés salés » dans la partie est du marais

Retour sur le diagnostic

▶ Trait de côte et changements globaux

- Une évolution des milieux en lien avec les changements climatiques (salinité, paysages..)
- Une attente par certains acteurs locaux de pouvoir maintenir les caractéristiques du marais et les pratiques associées (chasse, pâturage, fauche des roselières,..)
- Des risques sécuritaires importants (risques d'inondations au Paisty Vert, camping de Graye-sur-Mer, …)
- Les scientifiques s'accordent sur le fait que les moyens de lutte ne peuvent être que provisoires.

, les linéaires côtiers « fixés » par des ouvrages de défense longitudinaux ne pourront pas s'adapter par translation. **Au droit des ouvrages**, les plages vont disparaître, permettant l'accentuation des forces marines (houle) sur les ouvrages et une **accentuation des submersions de tempête**.

L'enjeu serait donc de faire percevoir dès à présent aux populations la ligne de rivages d'après-demain ou "bande des 100 ans" et inviter les territoires à sortir de la gestion du "trait" de côte, pour préférer celle de l'interface terre-mer et de ces espaces interdépendants.

Source : GIEC Normand

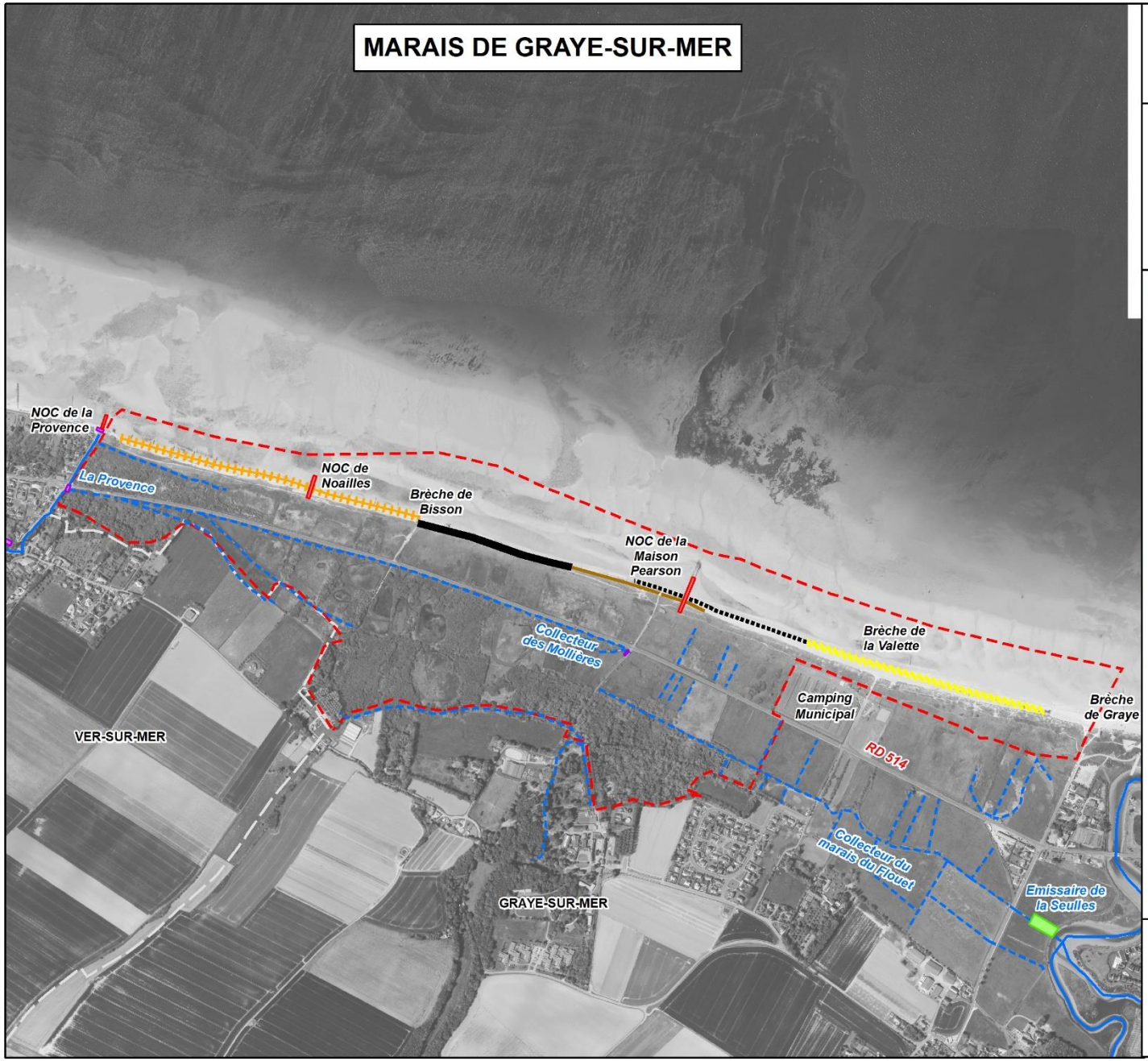

Conservatoire du littoral

Marais arrière-littoraux du Bessin

LE TRAIT DE CÔTE : ÉTAT ACTUEL DES OUVRAGES DE DÉFENSE CONTRE LA MER

- Périmètre du site Natura 2000
- Limite de commune

Cours d'eau

- Permanent
- Temporaire

Ouvrages hydrauliques

- NOC
- Vanne
- Exutoire

Ouvrages de défense

- Epis stabiplage
- Enrochements non adossés
- Palissades
- Enrochements adossés
- Enrochements plus ou moins adossés et épis en enrochement

Sources : ©IGN BD ORTHO® 2020, ©IGN BD TOPO® DREAL Normandie, Conservatoire du littoral

Août 2021

N

0 150 300 Mètres

CERESA Territoires - Environnement

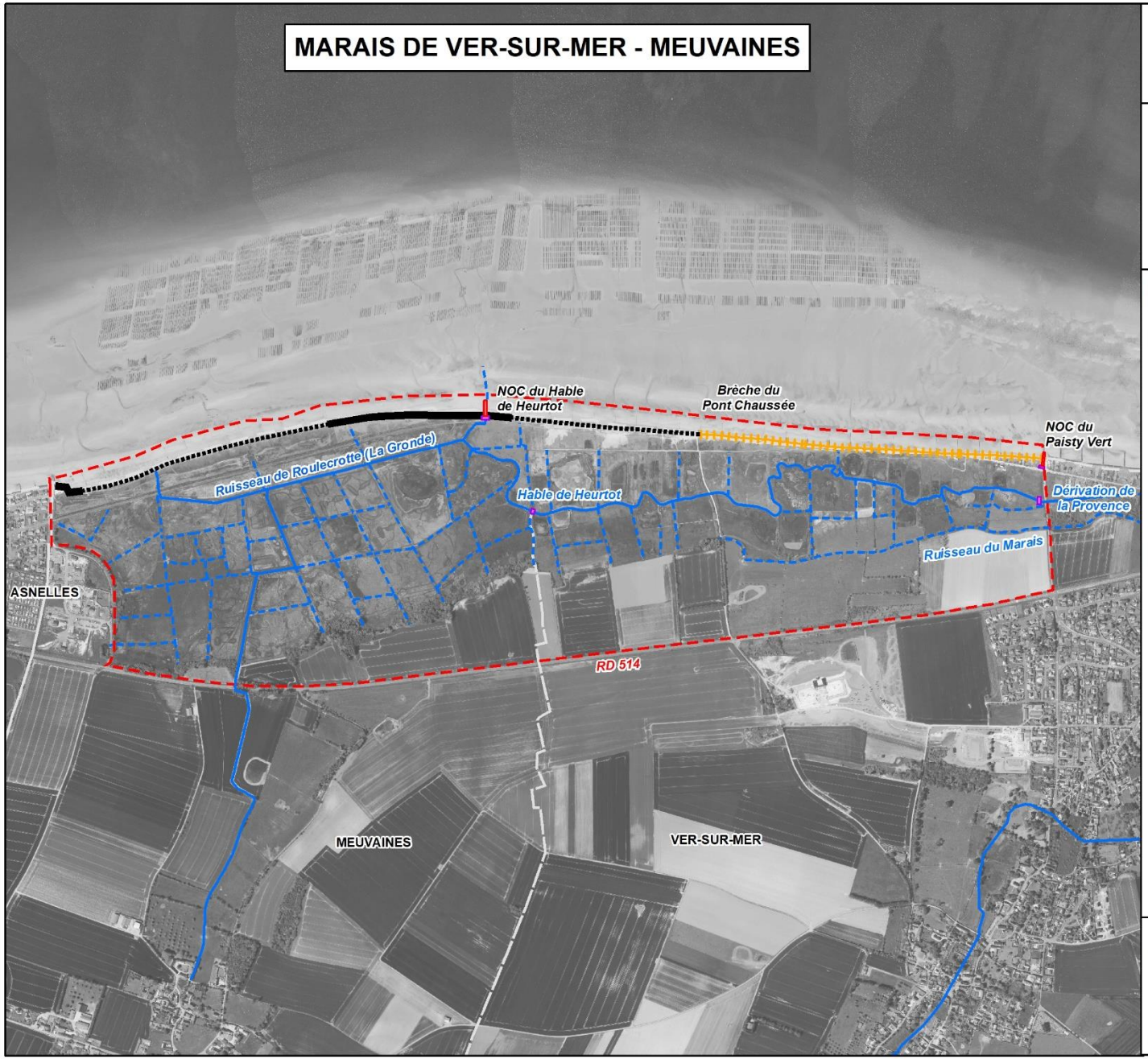

Conservatoire du littoral

Marais arrière-littoraux du Bessin

LE TRAIT DE CÔTE : ÉTAT ACTUEL DES OUVRAGES DE DÉFENSE CONTRE LA MER

Périmètre du site Natura 2000

Limite de commune

Cours d'eau

Permanent

Temporaire

Ouvrages hydrauliques

NOC

Vanne

Ouvrages de défense

Enrochements plus ou moins adossés ou non adossés

Digues en enrochements

Enrochements adossés et épis en enrochement

Sources : ©IGN BD ORTHO® 2020, ©IGN BD TOPO® DREAL Normandie, Conservatoire du littoral

Août 2021

N

0 150 300

Mètres

CERESA Territoires - Environnement

Evolution du trait de côte 1947-2010
(*Source Rolnp*)

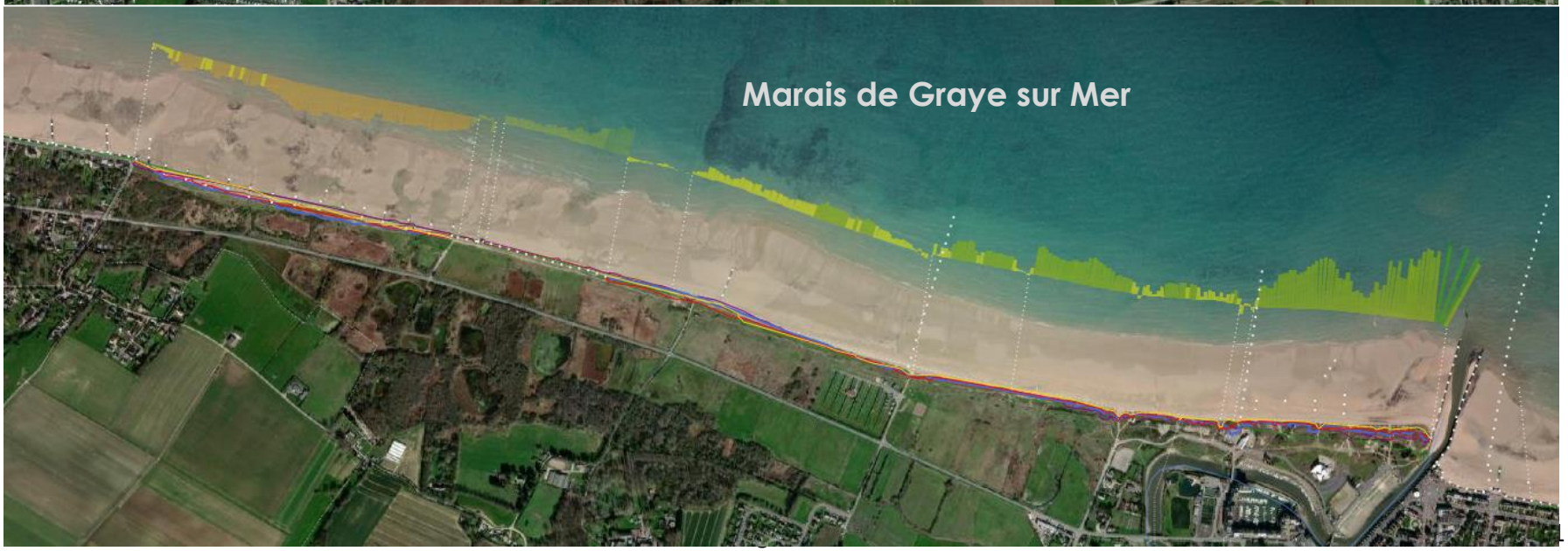

▶ Compétence GEMAPI

***GE**stion des **M**ilieux **A**quatiques et **P**révention des **I**nondations*

- **Avant** :
  - **GEMA** assurée par Syndicat du bassin versant de la Seulles et de ses affluents, hors ruisseaux côtiers
  - **PI** assurée par les ASA et communes
- **2021** : Projet de mutualisation **GEMAPI** (réflexions engagées par les communautés du Bessin depuis 2018)
- **1er janvier 2022** :
  - **GEMA** : reprise par Ter'Bessin de l'ensemble des compétences du Syndicat de la Seulles, y compris sur ruisseaux côtiers
  - **PI** : Ter'Bessin gestionnaire dès 2022 des ouvrages publics et, à partir de 2023-2024, des systèmes d'endiguements autorisés en cours de définition.

Retour sur le diagnostic

- **<u>Gestion de l'eau</u> : un enjeu majeur d'une grande complexité**
  - Ver/Meuvaines : 2 compartiments, 2 calendriers, 2 gestionnaires
  - Non planifiée sur Graye : étude hydraulique liste des préconisations
  - Problématique liée aux changements climatiques, aux intrusions marines et au déficit d'entretien des ouvrages

Retour sur le diagnostic

- Marais de Ver/Meuvaines : Une gestion de l'eau en 2 compartiments

MEUVAINES > SCI

VER SUR MER > ASA

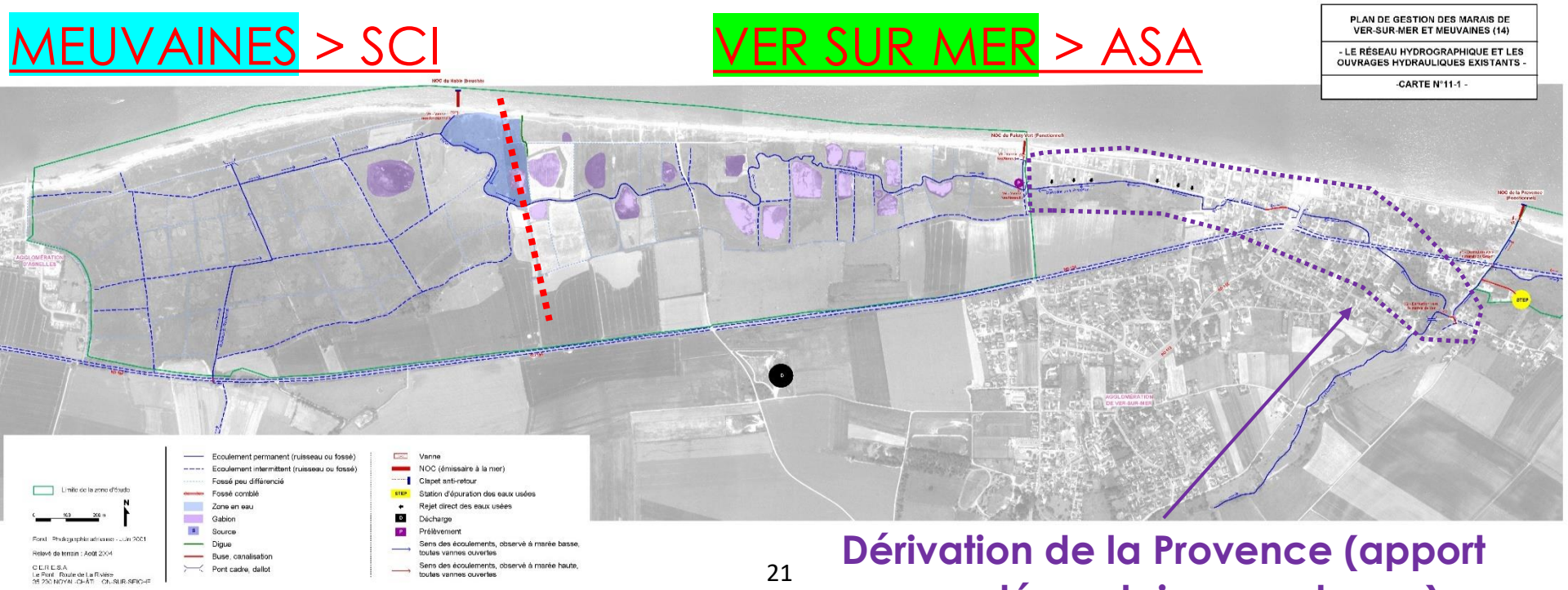

Dérivation de la Provence (apport complémentaire eau douce)

Marais arrière littoraux du Bessin
Comité de Pilotage

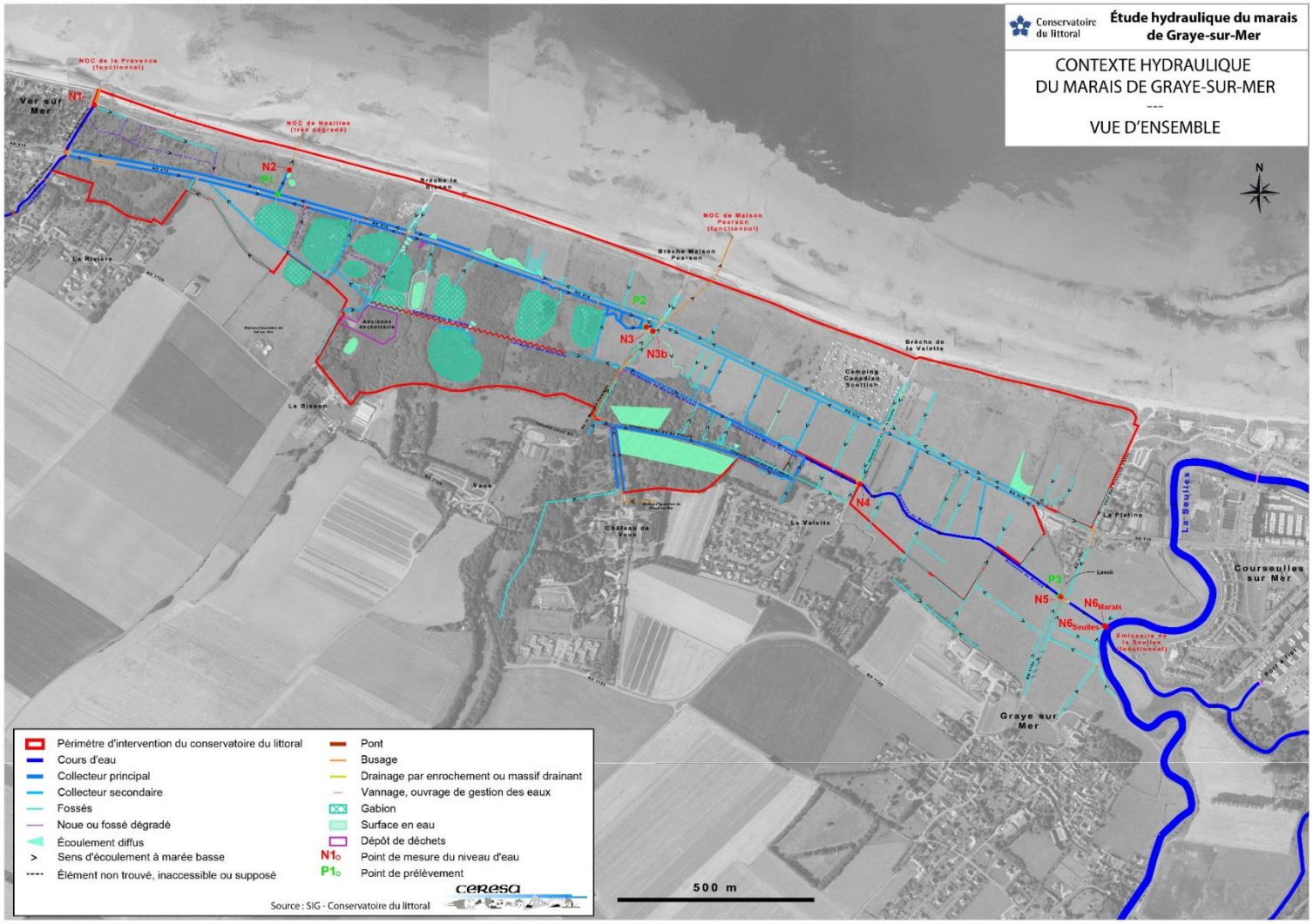

- Marais de Graye-sur-Mer : Absence de calendrier des niveaux d'eau mais étude hydraulique déjà réalisée

Retour sur le diagnostic

- **<u>Gestion « conservatoire » du site</u> : une bonne reprise, à conforter voire à étendre**
  - Marais Ver et Graye : Partenariat agricole avec 2 exploitants
  - Marais de Meuvaines : Gestion cynégétique et entretien par la SCI des Dunes
  - Expérimentations de restaurations de mares par le Département avec résultats contrastés
  - Problématique de fermeture de certains milieux (arrière marais de Graye, …)
  - Problématiques de canalisation du public sur certains secteurs

▶ Une gestion favorable à l'expression de la biodiversité

- Diversité des pratiques :
  - Fauche et/ou pâturage des prairies arrières-dunaires et des prairies humides (convention)
  - Fauche / exportation dans les mares (contrats Natura 2000/Chantiers d'insertion)
  - Expérimentation de gyrobroyage et de curages localisés des mares (CD 14)
  - Chantiers de coupe des saules (CD14 et contrats Natura 2000 SCI des Dunes)
  - gyrobroyage et Brulis (placettes à bécassine - SCI des dunes)
  - Exploitation des roselières (Meuvaines)
- Une expérimentation d'adaptation de la gestion des niveau d'eau en collaboration avec l'ASA de Ver-sur-Mer dans les années 2012 - 2013

Source : Comité de gestion, juin 2010

Marais arrière littoraux du Bessin
Comité de Pilotage

Marais de Ver-sur-Mer

Marais de Graye-sur-Mer

CERESA
Territoires - Environnement

▶ Contrats Natura 2000

– **Contrats N2000 engagés sur la période 2009-2020**

N°	OBJET	BÉNÉFICIAIRE	MONTANT
1	Restauration de 5 mares	Conservatoire du littoral	27 866,80 €
2	Entretien mécanique et faucardage	SM Calvados littoral espaces naturels	54 272,09 €
3	Restauration de la cladiaie : coupe de saules et exportation	Conservatoire du littoral	29 029,31 €
4	Restauration de la cladiaie et du bas-marais : coupe de saules et exportation	SCI des Dunes	4 646,08 €
5	Restauration de la cladiaie et du bas-marais : coupe de saules et exportation	SCI des Dunes	9 325,00 €
6	Entretien de 12 mares par fauche / faucardage des végétations hygrophiles et/ou amphibie des marais de Ver et Graye (2015/2020)	Département du Calvados	60 173,40 €
		TOTAL	**185 312,68 €**

– **Projet contrat N2000 (non réalisé)** : 2019 - Restauration de l'habitat dunaire par mise en défens et aménagement d'un chemin longitudinal, marais de Graye-sur-Mer

Retour sur le diagnostic

▶ Accueil du public

- Un site de grande qualité paysagère (ambiances et points de vue)
- Des enjeux historiques associés aux plages du Débarquement
- Un espace naturel apprécié des randonneurs locaux
- Divers projets à l'étude (Vélomaritime, itinéraires communaux)
- Des cheminements non ou peu canalisés pouvant avoir localement un impact sur la dune
- Rares accès transversaux vers les cœurs du marais
- Des entrées de site peu lisibles et des problématiques de stationnement (ex. : Paisty Vert)
- Des dépôts sauvages et des circulations de véhicules à encadrer (accès aux secteurs de marais)

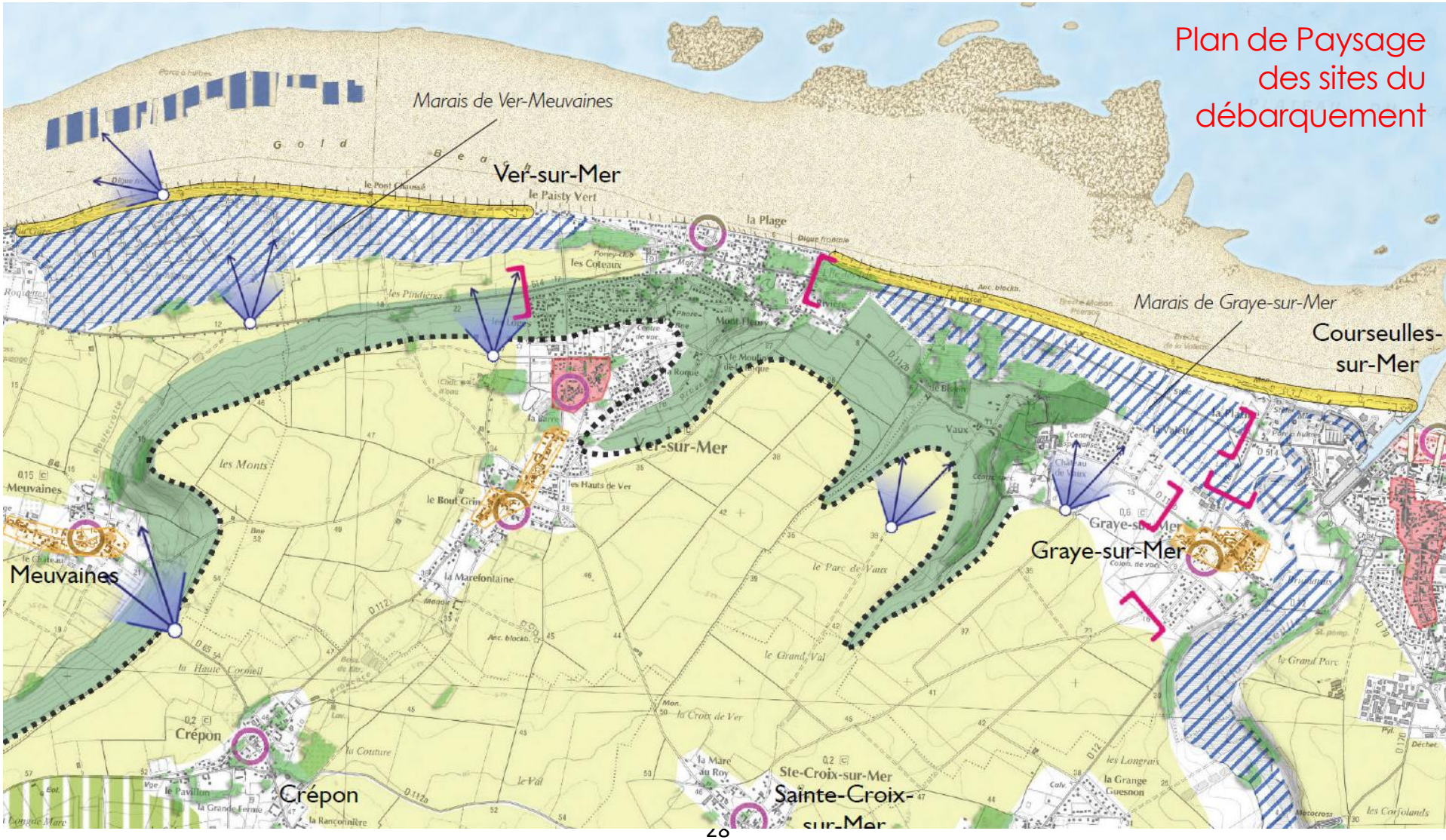
Plan de Paysage des sites du débarquement
Marais de Ver-Meuvaines
Ver-sur-Mer
Marais de Graye-sur-Mer
Courseulles-sur-Mer
Meuvaines
Graye-sur-Mer
Crépon
Ste-Croix-sur-Mer
Sainte-Croix-sur-Mer

Marais arrière littoraux du Bessin
Comité de Pilotage

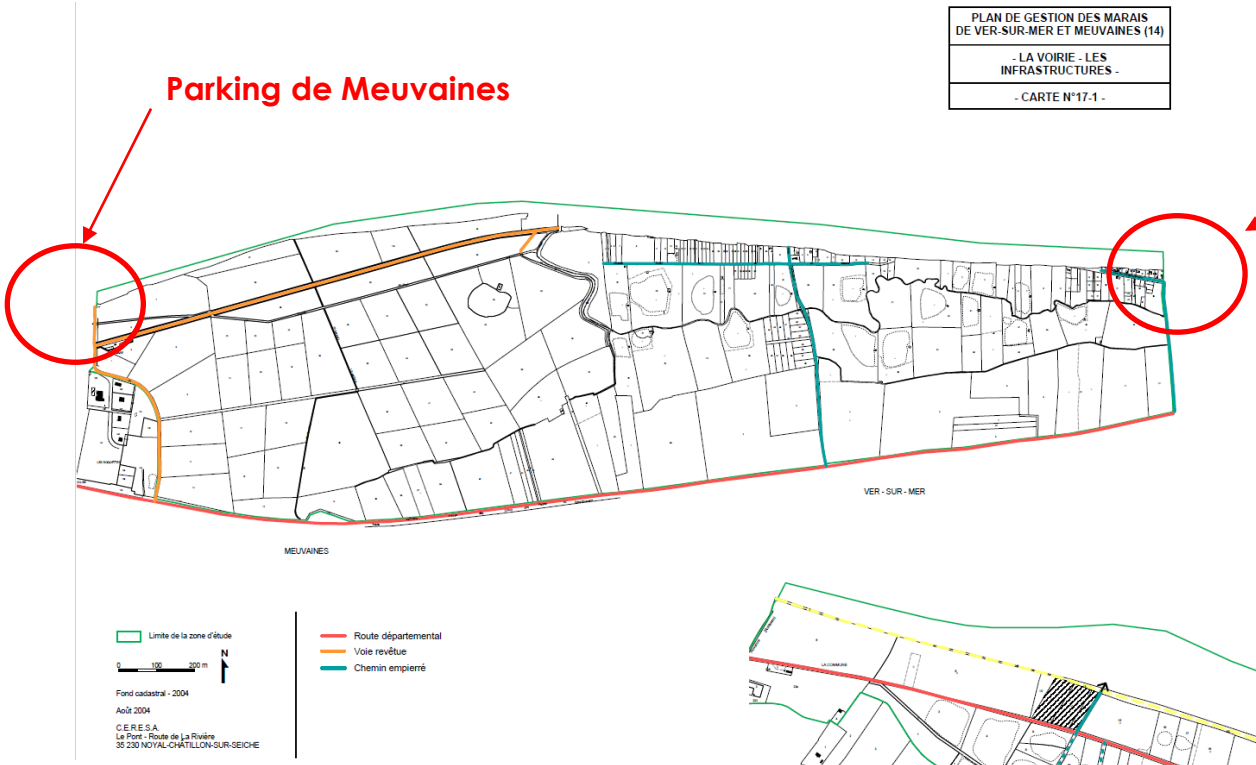

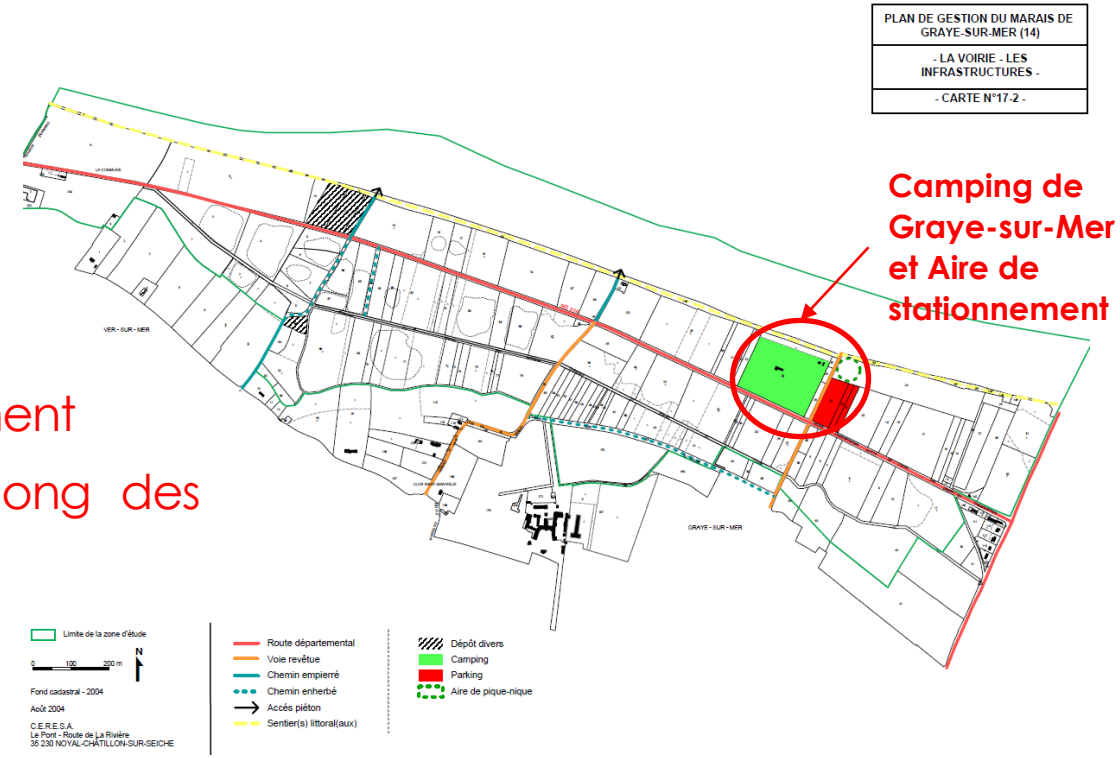

- 3 parkings/aires de stationnement
- Stationnements possibles le long des accès transversaux

3. LES ENJEUX

Les enjeux écologiques

- Une mosaïque d'habitats originaux et remarquables, dont 11 relèvent de la directive habitats Faune et Flore (milieux dunaires, prés salés, habitats aquatiques, formations tourbeuses et bas-marais)
- Des habitats de bas-marais neutro-alcalins (7230), d'eaux stagnantes oligotrophes (3110) et de dunes côtières (2130*) de grande vulnérabilité
- Un site de reproduction pour de nombreux oiseaux liés aux marais (nicheurs paludicoles, des prairies de fauche et de bord des eaux)
- Un site de passage migratoire et d'hivernage pour les oiseaux des marais (site relais)
- Une faune et une flore remarquable, majoritairement liée aux habitats d'eau douce et, dans une moindre mesure, aux milieux salés et milieux dunaires
- Deux espèces d'intérêt communautaire liées aux habitats d'eau douce (agrion de mercure et vertigo de Des Moulins)

Les enjeux socio-économiques

- Des activités traditionnelles favorables à l'entretien et à la gestion des milieux « naturels »
- Un tourisme essentiellement de transit et/ou de passage
- Une exposition des biens et des personnes au risque inondation

Les enjeux transversaux

- Un site fortement marqué par l'impact des changements climatiques globaux
- Un site nécessitant une vision et des objectifs partagés pour en assurer le pilotage et la gestion
- Un site présentant des atouts pour la connaissance scientifique et la pédagogie

4. LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Des enjeux … aux objectifs

- **Identification des facteurs d'influence**
  Facteurs influençant l'état constaté : *Entretien des milieux, gestion des niveaux d'eau, salinisation, pression touristique, dégradations, quiétude, accessibilité, état de la connaissance, …*

- **Identification des leviers** - Moyens , outils mobilisables pour agir sur ces facteurs d'influence : *financements, partenariats, aménagements …*

- **Déclinaison en objectifs stratégiques**

Les objectifs du Docob et du plan de gestion

→ **<u>Pour le Docob Natura 2000</u>** : objectifs en faveur du maintien ou de la restauration, dans un état favorable de conservation, des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire,.. en tenant compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense et les particularités locales.

>>> <u>Objectifs de développement durable</u> (10 ans)
>>> Objectifs opérationnels (5 ans, réévaluables)

→ **<u>Pour le plan de gestion</u>** : Ils définissent la vision partagée et la vocation que l'on souhaite donner au site,.. les grands axes du projet. Ils donnent le cap que les acteurs du territoire s'accordent à suivre.

>>> <u>Objectifs stratégiques, à long terme</u> (10 ans)
>>> Objectifs opérationnels (5 ans, réévaluables)

Les objectifs stratégiques (de développement durable) du DOCOB

Rappel des orientations stratégiques du précédent DOCOB (2007)

Orientation n°1 : maintenir le caractère de marais « d'eau douce » rétro-littoraux

Orientation n°2 : restaurer les habitats dégradés ou en cours d'évolution

Orientation n°3 : maintenir les habitats d'intérêt communautaire

Orientation n°4 : réorganiser le stationnement et canaliser le public

Objectifs de développement durable du nouveau Docob

- **A.** ***Accompagner l'évolution des habitats et espèces d'intérêt communautaire, en lien avec l'impact des changements globaux***

- ***B. Maintenir/renforcer une mosaïque d'habitats originaux et remarquables***

- **C.** ***Accompagner et encadrer la fréquentation du site pour préserver les habitats dunaires d'intérêt communautaire***

- **D.** ***Renforcer l'animation et les partenariats pour consolider la mise en œuvre du Docob***

Évolution ancien/nouveau Docob

- L'orientation 1 « maintien des habitats d'eau douce » remplacée par « accompagner l'évolution des habitats en lien avec les changements globaux »
  - Favoriser, sur les secteurs où c'est encore possible, le maintien des habitats d'eau douce
- Les orientations 2 et 3 de restauration des habitats dégradés et de maintien des habitats d'intérêt communautaire en « maintenir une mosaïque d'habitats remarquables et originaux »
  - Intègre les besoins en termes de gestion concertée des niveaux d'eau, d'entretien du réseau hydraulique et la gestion agricole et conservatoire des milieux

Évolution ancien/nouveau Docob

- L'orientation 4 « Réorganiser le stationnement et canaliser le public» évolue en « Accompagner et encadrer la fréquentation du site pour préserver les habitats dunaires d'intérêt communautaire»
  - Rattachement de cet objectif aux enjeux de protection des habitats dunaires

- Nouvelle orientation : Renforcer l'animation et les partenariats pour consolider la mise en œuvre du Docob
  - Renforce la nécessité d'échanger entre les acteurs et de partager la connaissance pour avoir une vision partagée de l'évolution du site et de sa gestion

Les objectifs stratégiques du plan de gestion

Objectifs stratégiques du nouveau plan de gestion

- **Enjeux écologiques**
  - Objectif 1.1 : Accompagner l'évolution des habitats et espèces d'intérêt patrimonial, en lien avec l'impact des changements climatiques en privilégiant les habitats d'eau douce lorsque cela est possible *(notion de temporalité et de sectorisation)*
  - Objectif 1.2 : Maintenir/renforcer une mosaïque d'habitats originaux et remarquables
  - Objectif 1.3 : Favoriser le rôle du site pour l'accueil de la faune et de la flore remarquables
  - Objectif 1.4 : Préserver/renforcer la quiétude du marais

Objectifs stratégiques du nouveau plan de gestion

- **Enjeux sociaux-économiques**

  - Objectif 2.1 : Préserver les services rendus par les marais (expansion des crues, usages, biodiversité,..)

  - Objectif 2.2 : Accompagner et encadrer la fréquentation du site *(stationnements, cheminements, accès à la plage ou au cœur de marais, …)*

Objectifs stratégiques du nouveau plan de gestion

- **Enjeux transversaux**
  - Objectif 3.1 : Renforcer l'animation et les partenariats pour consolider la gouvernance du site
  - Objectif 3.2 : Mobiliser les réseaux scientifiques et naturalistes, en particulier pour appréhender les effets des changements climatiques sur le site
  - Objectif 3.3 : Partager les connaissances, améliorer la communication autour du site et développer sa vocation pédagogique

5. PERSPECTIVES ET VALIDATION

Perspectives

▶ Poursuite du travail

- Groupe(s) de travail « Gestion – Programme d'actions » - après l'été
- Finalisation des documents (Plan de gestion, Docob, Cahiers des charges et Charte Natura 2000) - Automne 2022
- COPIL de validation – Fin 2022

Validation par le COPIL

- **Validation des documents présentés pour le <u>DOCOB</u> et le <u>plan de gestion</u>**

  - <u>État des lieux / Diagnostic</u>
  - <u>Objectifs stratégiques</u>

Merci de votre attention

VOS INTERLOCUTEURS :

Conservatoire du littoral :

Camille HELIE & Hervé NIEL

Tél : 02 31 15 30 97

Mail : C.HELIE@conservatoire-du-littoral.fr

Ceresa :

Hervé DALLEMAGNE

Tél : 02 99 05 16 99

Mail : hdallemagne.ceresa@orange.fr